Alliance infos

Alliance FORÊTS BOIS
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE

N° 26 / NOVEMBRE 2022

Supplément
PROJET STRATÉGIQUE « HORIZON 2030 »

p. 2
Édito

p. 3
Le mot du Directeur Général

p. 3-9
DOSSIER
Incendies et orages de grêle

p. 10
Assemblées 2022 > retour en images

p. 11
Du nouveau au sein de la gouvernance d'Alliance

Pour une vision partagée de la préservation de la biodiversité

p. 12
« Fougères » : un nouvel outil de gestion pour les groupements forestiers

L'abatteuse ROTTNE H8

Édouard BENTÉJAC
Président
d'Alliance Forêts Bois

Édito

Un désastre ! Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier ce que les sylviculteurs ont vécu cet été : incendies à répétition, avec près de 30 000 ha de brûlés dans le massif des Landes de Gascogne et 2 100 ha dans les Pays de la Loire, et orages de grêles, avec plus de 20 000 ha impactés dans le Périgord. C'est plus de la moitié de la production annuelle de ces territoires qui s'est envolée en fumée !

Aucune région n'a été épargnée et les dégâts sont considérables. Il faut dire que tous les ingrédients étaient réunis cette année : sécheresses à répétition, vent, chaleurs extrêmes, taux d'hygrométrie au plus bas, pyromanes… Je parlerais d'un été « horribilis » et meurtrier !

L'heure est aujourd'hui aux discussions et à la reconstruction :

- Aux discussions avec les autorités administratives et politiques, pour tirer les leçons et les enseignements de ces catastrophes. D'une part, il est inconcevable que ne soient pas stationnés à demeure, à Bordeaux et à Cazaux, des moyens aériens qui permettent d'éteindre rapidement un feu naissant, avant qu'il ne devienne hors normes. D'autre part, des réflexions naissent sur un modèle évolutif et adapté de notre sylviculture au changement climatique.

- A la reconstruction :
Il s'agit tout d'abord de sortir le plus vite possible le bois incendié ou grêlé de façon à pouvoir à la fois alimenter les industriels d'un bois encore vert et éviter une deuxième crise consécutive, celle des scolytes et autres insectes qui ne manqueront pas d'arriver si le bois mort est encore présent au printemps.

Il s'agira ensuite et dès l'automne 2023 de reboiser et reconstituer les surfaces détruites. Les échanges sont vifs et animés, mais tout le monde semble s'accorder pour reconnaître que le Pin maritime, espèce autochtone locale, est particulièrement adapté au massif des Landes de Gascogne.

Croyez bien que votre coopérative s'efforce dans ces moments difficiles d'assister au plus vite ses adhérents et de prendre en compte votre forêt, ainsi que son environnement, dans la stratégie que nous développons tous ensemble.

Il nous faut en particulier protéger la forêt, en l'aidant à s'adapter au changement climatique. Pour cela, nous vous proposons un supplément à cet « Alliance infos », vous présentant notre Projet stratégique « Horizon 2030 », qui je l'espère correspondra à vos attentes.

Édouard BENTÉJAC

DOSSIER

Incendies et orages de grêle

Stéphane VIÉBAN
Directeur Général

Ces derniers mois, plusieurs centaines de nos adhérents ont vu disparaitre en quelques jours, parfois en quelques heures, le travail d'une, voire de deux générations.

- D'une part à cause des chaleurs et sécheresses exceptionnelles qui n'ont épargné aucune région de France, entrainant des incendies sur tout le territoire. Les plus dévastateurs ont particulièrement touché nos adhérents des Landes de Gascogne et des Pays de la Loire.

- D'autre part lors d'un épisode de grêle, tout aussi exceptionnel, qui a frappé notamment la Dordogne, la Charente-Maritime et la Gironde.

Ces drames sont à la fois écologiques, humains et économiques. Pour certains de nos adhérents, cela représente non seulement une perte sèche, mais aussi une déstructuration complète de leur projet économique sur plusieurs années.

Mais l'histoire nous aura appris qu'avec un genou à terre, les sylviculteurs savent se relever. Les incendies des années 1940/1950, qui avaient touché près de 400 000 hectares en Landes de Gascogne, ont aussi donné naissance à un formidable élan collectif : c'est alors que sont nées les premières coopératives forestières...
Ce grand moment de solidarité, nous l'avons retrouvé cette année, avec une incroyable mobilisation d'un grand nombre d'acteurs de la filière et de son écosystème.
Cette expérience doit nous aider à encore mieux préparer l'avenir, aux côtés de la recherche, des services de l'État, des collectivités, des pompiers, de la DFCI*...

Incendies en juillet, août et septembre

Cet été 2022 restera dans les annales en nombre de feux, de surfaces brûlées, de personnes mobilisées...

Dans le département de la Gironde, mardi 12 juillet, plusieurs incendies ont surpris par leur ampleur, dans une forêt complètement desséchée par l'enchaînement précoce des vagues de chaleur et un manque historique de pluie. Le premier feu est déclaré sur la commune de La Teste-de-Buch à proximité du Bassin d'Arcachon, le second une heure plus tard dans les Landes girondines sur la commune de Landiras.

Malgré une mobilisation sans précédent et suite à de nouveaux départs de feux, ces incendies qualifiés de « hors normes » ne seront vraiment maîtrisés que fin août dans ces secteurs. En septembre, de nouveaux feux touchent le département sur les communes de Saumos (dans le Médoc) et Arès.

Sur le front des incendies, l'été aura été aussi particulièrement sensible dans les régions des Pays de la Loire et de la Bretagne, entrainant des dégâts importants sur des massifs forestiers jusque-là épargnés par de tels phénomènes.

Bilan et chiffres clés

Landes de Gascogne
Au total, **29 600 hectares** incendiés, dont **30 %** chez les adhérents d'Alliance, représentant **1 million de m³** de bois touchés

Pays de la Loire
Au total, **2 100 hectares** incendiés, représentant **15 000 m³** de bois touchés chez nos adhérents

Plus de 75 salariés du groupe Alliance et de sous-traitants mobilisés : chauffeurs d'engin, techniciens, personnels administratifs... au service des pompiers et des DFCI*, pour lutter à leurs côtés

ZOOM SUR LES INCENDIES DE LANDIRAS
Répartition et intensité des incendies sur les communes de Belin-Beliet et Hostens proches de Landiras

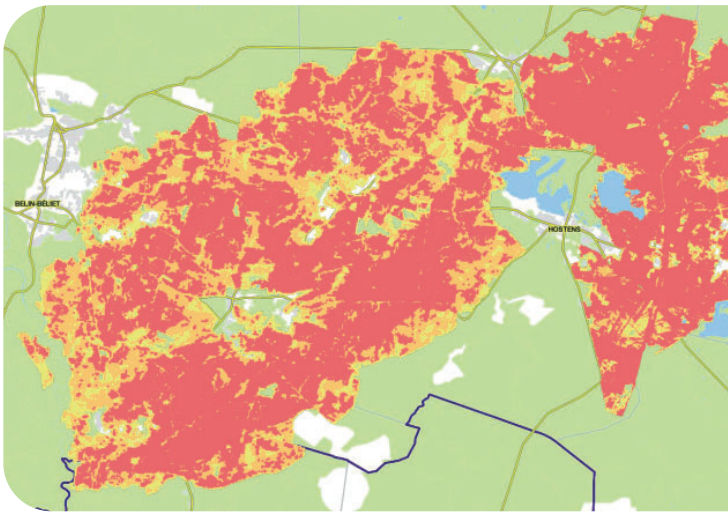

Indice de sévérité incendie
- Faible
- Moyen
- Fort

(*) DFCI : Défense des Forêts Contre les Incendies

>> suite

Orages de grêle en juin

Le 20 juin 2022, de violents orages accompagnés de grêle et de vents tempétueux ont sévi, entrainant des dégâts considérables sur le nord du massif forestier de la Double, en Dordogne, mais également en Charente-Maritime et en Gironde.

A noter qu'à la suite de la grêle, le champignon « *Diplodia Sapinea* » s'est développé et a provoqué la mortalité des pins.

Bilan et chiffres clés

Au total, **20 000 hectares** concernés, dont **25 %** chez les adhérents d'Alliance, représentant **250 000 m³** de bois touchés (*dont une partie due à une attaque du champignon « Diplodia Sapinea »*).

ZOOM SUR LA ZONE IMPACTÉE EN DORDOGNE
De nouvelles technologies à votre service :
Analyse de l'intensité des dégâts réalisée à partir d'images satellites

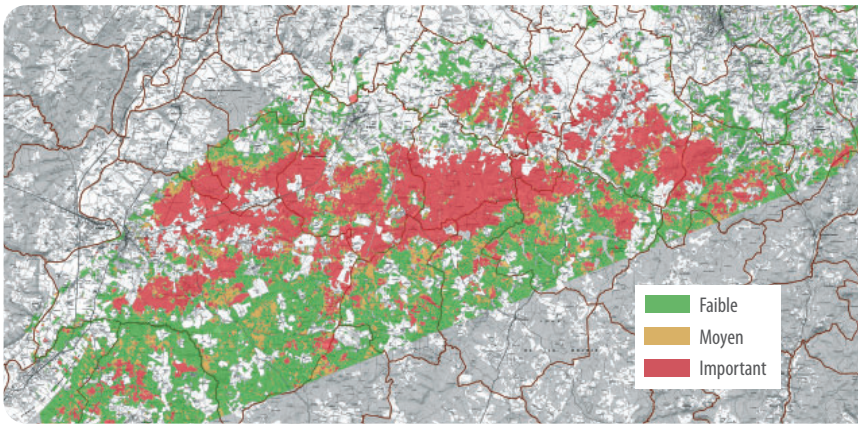

Marchés du bois et incidence des sinistres

La grêle en Dordogne et les feux hors normes ont mis sur le marché des quantités conséquentes de bois à récolter et à valoriser par la filière.

Ces volumes exceptionnels représentent environ 50 % des bois habituellement exploités et commercialisés chaque année sur ces massifs.

En ce début d'automne et depuis le démarrage de l'exploitation des bois, nos partenaires industriels restent solidaires et essaient de trouver des solutions à nos côtés, en accélérant leurs productions ou en adaptant leur process de fabrication pour y intégrer des bois sinistrés.

Les ventes de ces produits sont réalisées actuellement auprès des industriels avec qui nous avons déjà des contrats d'approvisionnement, avec un réajustement des prix si nécessaire, en lien avec la qualité des bois, qui varie selon le degré d'intensité des dommages. De plus, les coûts d'exploitation de ces parcelles sinistrées sont supérieurs à ceux pratiqués en temps normal. Ceci s'explique par la faible densité des bois et une production de poussière importante, nécessitant des entretiens plus rapprochés des machines.

Tant que la demande locale, régionale et extra-régionale est en capacité d'absorber les volumes, elle est priorisée.

Valorisation des bois par qualité

Le bois d'oeuvre de qualité (contreplaqué...), c'est-à-dire le bois qui présente de la résine (encore « vert ») peut être utilisé par les industriels dans leurs fabrications, avec néanmoins une perte économique importante sur la valorisation des écorces.

Le bois d'oeuvre de qualité secondaire (emballage) peut être valorisé sur le marché de la palette.

Le bois d'industrie est valorisé auprès de l'ensemble des industriels de la région, papetiers et producteurs de panneaux, qui utilisent ces bois sinistrés avec des proportions plus ou moins importantes selon leur process de fabrication.

Le bois énergie permet de valoriser les petits bois et ceux trop dégradés sur des marchés fortement demandeurs depuis la crise.

Si les marchés du bois, éco-matériau d'avenir, restent porteurs dans l'absolu, leur évolution sur cette fin d'année 2022 est incertaine. La conjoncture économique et le coût des énergies peuvent avoir une incidence négative sur les capacités de production des industriels, les amenant à baisser leurs commandes de bois. D'où l'importance d'accélérer aujourd'hui l'exploitation des parcelles incendiées pour répondre à la demande actuellement encore soutenue de nos clients.

Mobilisation des bois : une course contre la montre

Il nous faut, dans des délais courts, valoriser tout ce qui peut l'être, pour éviter :

- le développement d'insectes ravageurs, notamment les scolytes, qui risqueraient de s'attaquer aux arbres sains,
- la dégradation des bois par bleuissement et/ou perte d'humidité.

Votre coopérative a d'ores et déjà rassemblé un grand nombre de moyens pour exploiter et commercialiser vos bois :

- Depuis le mois de juillet en Dordogne, en priorisant dans un premier temps les gros bois pour sauver le maximum de bois d'oeuvre de qualité
- Depuis début septembre en Landes de Gascogne, sur les premières communes dont l'accès est autorisé.

Pour sortir le maximum de bois avant les complications de l'hiver, nous concentrons aujourd'hui nos efforts sur la mobilisation de moyens supplémentaires en récolte et en transport.

>> suite

Reconstitution des parcelles : nos engagements et démarches pour accompagner nos adhérents

Notre objectif : reconstituer chaque hectare sinistré d'ici 4 ans.
Nous mettons tout en oeuvre pour pouvoir proposer à nos adhérents des solutions de financement optimisées pour la reconstitution de leurs parcelles.

Aides de l'État :

Parcelles incendiées : la mise en place d'un dispositif d'aides spécifiques est en cours de discussion. Votre coopérative, en synergie avec le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SYSSO), échange avec le Ministère pour en arrêter les contours et le déployer dès 2023.

Parcelles grêlées et touchées d'un point de vue sanitaire par le Diplodia Sapinea : le Plan de Relance 2022 propose déjà une aide aux propriétaires.

Aides privées :

Des contacts sont déjà pris avec nos adhérents sinistrés pour leur proposer de premières solutions financières.

Le Label Bas-Carbone : créé par le Ministère de la Transition Écologique, il a pour objectif de contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques de la France, en permettant notamment aux entreprises de financer des projets de (re)boisement.

Plantons pour l'avenir : ce fond de dotation a pour objectif d'aider les projets de reboisement de forêts françaises dégradées ou dans une impasse économique et sylvicole. Il est financé grâce au mécénat d'entreprises et de particuliers.

Assurance

Dans un contexte de multiplication des risques climatiques, nous rappellons l'importance d'assurer les forêts. Des discussions sont en cours entre votre coopérative et notre assureur partenaire pour optimiser encore les solutions aujourd'hui à votre disposition.
N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet !

AIDE AU PROPRIÉTAIRE

Exemple avec la signature d'un nouveau partenariat Label Bas-Carbone

Alliance et **The Shared Wood Company (SWC)** agissant au nom de ses actionnaires AXA et ENGIE, ont signé un contrat portant sur le financement d'un **programme de boisement et de reboisement de 1 000 hectares** de parcelles réparties sur la zone d'intervention de la coopérative.

Officialisé le 14 septembre, ce partenariat nous permettra d'accompagner plusieurs dizaines de propriétaires forestiers dans la reconstitution de leur forêt.

Ces opérations démarreront dès cet hiver et permettront la séquestration de près de 200 000 tonnes équivalent CO_2.

De gauche à droite : Juan Carlos Gonzalez Aybar, Co-fondateur et Directeur associé de SWC/
Clément Chenost, Co-fondateur et Directeur associé de SWC /
Laurent Valiergue, Co-fondateur et Président de SWC /
Stéphane Viéban, Directeur Général d'Alliance Forêts Bois /
Jérôme Chanel, Directeur Commercial Adhérents d'Alliance Forêts Bois /
Tancrède Neveu, Responsable Service Forêt Carbone d'Alliance Forêts Bois

Parole d'adhérent

Emmanuel BALLION
Propriétaire forestier en Gironde
Administrateur Alliance Forêts Bois

Une saison en enfer

Au plus près des flammes, nuit et jour depuis le début de ce gigantesque incendie, ce fut une rude épreuve de vie.

La nature nous fait vivre de grands moments de bonheur, mais quand elle se déchaîne, elle devient cruelle et procure de grandes souffrances.

En quelques heures, le feu dilapide toute une vie de patience, d'observation, de croissance et de croyance dans notre forêt.

Cependant, le fait de se retrouver sur une piste forestière, entre Landiras et Balizac, avec quelques propriétaires, de nombreux bénévoles, des agriculteurs précieux et indispensables et certaines DFCI voisines, a permis de forger une dynamique pour contrer le feu et le stopper. Ces moments intenses, avec des émotions inconnues portées par le feu, le vent, la chaleur insupportable, nous ont permis de puiser au plus profond de nous, cette énergie pour se défendre.

« Nous allons reboiser, c'est la plus belle preuve d'amour à notre forêt »

Aussi, je n'aurais jamais pensé rentrer alors dans une église de village, transformée en auberge « H24 », avec des bénévoles au service de tous. La solidarité n'est pas un vain mot.

A la sortie de cette catastrophe, le constat est sans appel : la forêt est meurtrie, enlaidie, un paysage de vide et de silence et tout ceci par la faute d'un pyromane.

Notre réflexion sur la protection de notre massif devra prendre en compte ces nouveaux risques encourus. Le feu suit l'homme et nous devons réfléchir à sa pénétration en forêt lors de périodes critiques.

Avant même que le feu soit considéré comme éteint, toute l'agence Alliance de Bazas, dont son Directeur Didier Guillet et mon technicien de référence Pierre Tillmann, eux aussi très affectés, ont très vite réagi. Une évaluation des dégâts (surfaces touchées et classes d'âge) sur les propriétés cartographiées des adhérents, a été effectuée afin de mettre en place un plan d'actions :

- analyse des besoins en moyens d'exploitation et de transport de bois ;
- prise de contact avec scieries et industriels, pour confirmer la qualité des bois et les tarifs.

A ce jour, une quinzaine d'abatteuses exploitent au plus vite les bois incendiés chez les nombreux adhérents de l'agence.

Et demain ?

Afin de ne plus baigner dans ce décor de désespérance, nous allons reboiser dès que possible. C'est la plus belle preuve d'amour à notre forêt.

Nous réfléchissons déjà à une nouvelle modélisation de nos sylvicultures en Pin maritime, seule essence adaptée à nos sols landais.

Nous remplirons notre rôle de forestier avec la raison et la patience qui nous animent, afin de pérenniser notre territoire et la ressource pour les générations à venir.

Très bientôt, le soleil se lèvera sur cette nouvelle forêt !

Forelite développe son offre de plants feuillus et résineux

Depuis plus de 5 ans, Forelite met en oeuvre une stratégie de diversification des essences résineuses et feuillues.

2015
15 références de production (essence et conditionnement) dont **95 % de résineux,** principalement Pin maritime et Pin taeda

2022
150 références de production dont **70 % de résineux et 30 % de feuillus**

20 millions
de plants produits chaque année sur 3 sites de production

La **diversification des essences** se décline sous plusieurs formes :

DIVERSIFICATION :

- **des vergers à graines pour les « essences-objectif »[1] majeures :** exemple du Douglas, en provenance des vergers Luzette, Washington, Californie...
- **des « essences-objectif » produites :** exemple du Chêne pubescent, dont le volume produit a été multiplié par 100 entre 2021 et 2022.
- **des essences d'accompagnement :** Chêne vert, Chêne chevelu, Thuya géant, Cyprès chauve, Érable sycomore...
- **des essences adaptées au changement climatique en vue de tests pour les peuplements d'avenir[2] :** Pin de Brutie, sapins méditerranéens, cèdres...
- **des essences en vue de la création de lisières forestières :** Chêne liège, Arbousier...

Cette offre élargie s'appuie sur :

- Des investissements récents : outils et plaques de production...
- Notre savoir-faire en matière de maîtrise des différents itinéraires de production : qualité, quantité, volume.
- L'identification et la sélection des peuplements candidats pour la récolte de semences. En effet, pour disposer de plants pour vos reboisements, la récolte des graines intervient 1 à 2 ans à l'avance.
- L'analyse des résultats des îlots, parcelles et lisières de référence pour trouver les meilleures combinaisons adaptées à vos stations forestières.

L'ensemble de cette stratégie permettra de vous proposer des plants adaptés aux reboisements de vos parcelles sinistrées.

(1) « *Essences-objectif* » : essences principales de production d'un boisement / reboisement
(2) *Peuplements d'avenir* : parcelles expérimentales mises en place face au changement climatique

Comme vous aurez pu le lire ou le voir, notamment au travers des médias, les incendies ont soulevé un certain nombre de questions sur la sylviculture menée en Landes de Gascogne.

Nous avons souhaité vous faire part ici des principaux positionnements de votre coopérative sur ces sujets.

Le risque incendie est-il amplifié par la monoculture du Pin maritime ?

Le risque de feu n'est pas lié aux essences présentes en forêt mais à de nombreux facteurs, en particulier humains (90 % des feux sont d'origine humaine) et climatiques (chaleur, vent et faible taux humidité). Et lorsque le feu atteint une certaine intensité, toutes les essences d'arbres brûlent, sans distinction.
A noter que le débroussaillement des plantations contribue sensiblement à diminuer le risque d'incendie, à fortiori aux abords des chemins, des routes et des pistes forestières, qui sont des zones de prédilection des départs de feu.

Faut-il continuer à encourager le Pin maritime dans les Landes de Gascogne, ou lui préférer d'autres essences, plutôt feuillues, ou des mélanges d'essences, pour favoriser la biodiversité ?

Le Pin maritime est majoritaire sur ce massif car en plus d'être autochtone, il est le plus adapté au climat et aux sols des Landes, très humides en hiver et très secs en été.
Attaqués à tort par certains, les peuplements de Pin maritime bien gérés permettent une production de bois créant un juste revenu pour les propriétaires privés, qui détiennent plus de 90 % du massif, tout en abritant une biodiversité singulière et variée.

Selon les travaux menés en 2019, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, 4 781 espèces ont été observées sur le territoire du Parc des Landes de Gascogne, dont plus de 1 000 en forêt cultivée, qui offre une large diversité d'habitats : milieux interstitiels (lisières, pares-feux, fossés...), terrestres, humides, ouverts, fermés. Une richesse à préserver !

Le Pin maritime n'est toutefois pas la seule essence du territoire : les feuillus représentent aujourd'hui plus de 20 % de la surface du massif. De nombreux accrus naturels et zones sensibles, telles que les ripisylves et les lagunes, sont largement présents et doivent être plus particulièrement préservés.

Même si l'expérience montre que les essences feuillues sont bien souvent peu adaptées à des plantations dans les sables landais, nous sommes convaincus qu'il faut progresser sur ce point et nous travaillons activement avec les organismes de recherche, tel que l'INRAE, afin de définir les modalités optimales de création de diversification dans ces conditions difficiles.

Dans tous les cas, en tant que forestiers professionnels, nous proposons toujours au propriétaire la ou les essences les plus adaptées à la station, c'est-à-dire au sol, au climat et à l'exposition, dans un objectif de réussite de ses plantations et de pérennité de ses boisements dans le temps, dans le cadre du changement climatique.

De manière plus large, nous raisonnons également à l'échelle d'un massif, sur un principe de « forêt mosaïque », où différents scénarii sylvicoles peuvent se côtoyer : futaies régulières et irrégulières, monospécifiques ou mélangées ; vieux bois ; réserves biologiques ; îlots d'avenir…

Dans le cadre des incendies, laisser la forêt se régénérer naturellement est-il préférable à un reboisement ?

Nous n'excluons aucune option lors d'un projet de renouvellement forestier. Cependant, il faut savoir que dans certains cas la régénération naturelle est difficile, voire impossible, notamment par manque de semenciers (arbres de plus de 15/20 ans produisant des graines) - ce qui est fréquemment le cas sur les parcelles incendiées cet été en Landes de Gascogne - et/ou à cause de la présence d'une végétation au sol trop dense (molinie bleu, fougère aigle…).

Nous pensons par ailleurs qu'il serait dommage, en particulier dans le cas présent, de ne pas faire bénéficier nos adhérents du travail extraordinaire d'amélioration génétique du Pin maritime, réalisé depuis 40 ans par l'INRAE et le FCBA.

Les plants que nous proposons aujourd'hui sont en effet le résultat de pollinisations naturelles, obtenus par croisements entre les plus beaux spécimens, en termes de vigueur et de forme, sur l'ensemble du massif. Ce principe permet en outre de disposer d'une très grande diversité génétique dans les plantations. En complément, la recherche devrait prochainement permettre de sélectionner des plants plus résistants aux ravageurs et plus résilients face aux effets du changement climatique !

Conclusion

Forestiers de terrain, vous le savez mieux que quiconque : de manière générale, la forêt française souffre. Si vous l'avez parcourue cet été, vous aurez notamment constaté que de nombreux chênes étaient déjà roux comme en automne. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur certains choix techniques, ce qui nous réuni est plus fort que ce qui nous divise. La forêt métropolitaine est vaste et près de la moitié de sa surface n'est pas gérée. Nous devons progresser sur ce sujet, tous ensemble, avec des scenarii sylvicoles différents et bien souvent complémentaires. L'homme a toujours eu besoin de la forêt. Aujourd'hui, face au changement climatique et avec modestie, la forêt a besoin de l'homme.

Assemblées 2022

Retour en images

Résultats annuels de votre coopérative, marché du bois, spécificités territoriales, présentation de notre mission et de nos ambitions à travers notre Projet stratégique « Horizon 2030 », autant de sujets abordés lors de nos **Assemblées 2022 :**

12 évènements, moments privilégiés d'informations et d'échanges, organisés pour vous et auxquels vous avez été nombreux à participer !

Assemblées de Sections

SECTION **Gironde**
19 mai à Landiras (33)

SECTION **Périgord**
20 mai à Coulounieix-Chamiers (24)

SECTION **Landes-Pyrénées**
23 mai à Oeyeluy (40)

SECTION **Charentes**
24 mai à Orignolles (17)

SECTION **Limousin**
30 mai à Soubrebost (23)

SECTION **Normandie / Ile de France / Eure-et-Loir**
1er juin à Mesnils sur Iton (27)

SECTION **Pays de la Loire / Bretagne**
2 juin à Cérans-Foulletourte (72)

SECTION **Poitou / Touraine / Indre**
7 juin à Smarves (86)

SECTION **Albret-Val de Garonne**
8 juin à Casteljaloux (47)

SECTION **Forestarn**
9 juin 2022 à Saliès (81)

SECTION **Quercy-Pyrénées**
10 juin à Bourret (82)

Assemblée Générale

24 juin à Bordeaux (33)

TABLE RONDE
Participants (de gauche à droite) : *E. Bentéjac, Président AFB / F. Guiraud, Président FIBNA / B. Lafon, Président Fibois Landes de Gascogne / H. Sabarot, Région Nouvelle-Aquitaine / B. Lavigne, Directeur adjoint DRAAF Nouvelle-Aquitaine / P.A. Guiraud, Administrateur AFB / G. Irlandes, Secrétaire CSE AFB.*
Animation : *S. Viéban.*

Du nouveau...
Au sein de la gouvernance d'Alliance

Depuis l'Assemblée Générale du 24 juin, la composition de votre Conseil d'Administration a évolué :

Bienvenue à :

Pierre BONAMY
Agence Charentes
Propriétaire forestier en Charente

Mathilde DELBOS
Agence Quercy
Propriétaire forestière dans le Lot

DIALOGUE FORÊT-SOCIÉTÉ

Pour une vision partagée de la préservation de la biodiversité

Depuis plusieurs mois, au sein de l'interprofession FIBOIS Landes de Gascogne, votre coopérative participe à une concertation avec les SEPANSO des Landes, de la Gironde et du Lot-et-Garonne (SEPANLOG), 3 associations de protection de la nature et de l'environnement, membres de France Nature Environnement.

OBJECTIF DE LA CONCERTATION

Formaliser le dialogue entre nos organismes pour aboutir à une **vision partagée de la préservation de la biodiversité, dans le cadre d'une sylviculture de production du massif des Landes de Gascogne.**

PREMIERS RÉSULTATS

Nous avons le plaisir de vous faire part des premiers résultats de ce dialogue, respectueux des différences de points de vue, pour arriver à un consensus constructif :

- Le premier né : **un document cadre, qui fixe les objectifs de la concertation.** Ce document est consultable sur notre site web **allianceforetsbois.fr, rubrique « Notre actualité ».**

- **Et la suite ?** Notre dialogue se poursuit en 2022 et 2023 **avec des actions opérationnelles**, sur des sujets tels que les ripisylves, les incendies et les feuillus dans le massif landais.

> A suivre dans vos prochains numéros d'Alliance infos...

DOCUMENT CADRE DE CONCERTATION
FIBOIS LANDES DE GASCOGNE - SEPANSO

JUILLET 2022

Itinéraires et évolution des pratiques (suite)

Il existe d'autres itinéraires : le recours au semis naturel (forêt dunaire principalement à cause du relief) qui est un mode de sylviculture traditionnel et la gestion en futaie jardinée qui reste expérimentale et confidentielle. Aujourd'hui, l'essentiel de la sylviculture pratiquée dans les Landes de Gascogne se caractérise par le cycle suivant : préparation mécanique du sol (débroussaillage mécanique à la Landaise - parfois dessouchage ou croquage des souches) - labour (en lignes ou plein) avec apport de phosphore - reboisement par plantation - débroussaillage entre les lignes à la Landaise ou à la charrue à disques éclaircies successives - récolte par coupes rases.
Le massif des Landes de Gascogne est l'héritage de ces pratiques grâce auxquelles il abrite une biodiversité spécifique, constituée d'espèces et d'essences adaptées à son milieu unique combinant des peuplements forestiers d'âges différents, mais chacun composé d'individus du même âge car plantés ensemble après la récolte de la génération précédente.

CONTEXTE

Historiquement, la filière a perduré en faisant évoluer ses pratiques au cours du temps, en intégrant en permanence les avancées techniques et les nouvelles connaissances scientifiques, car elle a toujours été consciente de l'impérieuse nécessité de maintenir un environnement favorable à la culture des arbres pour pouvoir les exploiter puis les renouveler. Cette sylviculture suscite parfois dans le public des interrogations sur certaines pratiques comme la coupe rase, aujourd'hui indispensable au modèle de la filière pin maritime. Elle est adaptée à l'essence en raison de son caractère héliophile. Par effet mosaïque (ouverture des milieux et effet de lisière), la coupe rase s'avère globalement favorable à la biodiversité. Cet effet est d'autant plus important que la taille des coupes reste limitée.

Cette sylviculture suscite également, dans certains milieux naturalistes, des inquiétudes, relatives aux impacts de la préparation mécanique des sols sur les espèces les moins mobiles de faune vertébrée et invertébrée, ainsi que sur les biodiversités végétale et fongique les moins résilientes. Les acteurs de la concertation partagent la volonté de mieux étudier et documenter ces questions. Les feuillus dans le cas particulier du Massif des Landes de Gascogne représentent également un enjeu spécifique qu'il convient de prendre en compte.

Dans sa volonté d'amélioration constante des pratiques, FIBOIS Landes de Gascogne a souhaité mettre en place un processus de concertation avec la SEPANSO afin de préciser, si nécessaire, les enjeux prioritaires en matière de biodiversité dans le cadre du massif des Landes de Gascogne.

Les professionnels de la filière et la SEPANSO partagent en effet des préoccupations communes relatives au maintien de la qualité environnementale du territoire, illustrée par exemple par leur lutte contre l'artificialisation des sols.
Cette concertation est ainsi réalisée en partenariat avec les représentants de la SEPANSO des Landes, de la Gironde et du Lot-et-Garonne, seuls départements abritant le massif des Landes de Gascogne.

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La concertation vise à formaliser le dialogue pour aboutir à une vision partagée de la préservation de la biodiversité dans le cadre de la sylviculture de production du massif des Landes de Gascogne.
3 points principaux ont été identifiés pour y parvenir :
1. Amélioration des connaissances,
2. Identification des bonnes pratiques,
3. Sensibilisation des acteurs et diffusion des bonnes pratiques.

À terme, la concertation pourrait permettre de construire des outils et documents visant à faire la promotion des bonnes pratiques au sein de la filière, et portant une vision commune des professionnels et de la SEPANSO tant sur la sylviculture du massif que sur l'exploitation de ses arbres et la transformation de son bois.

Bruno LAFON
Président FIBOIS LANDES DE GASCOGNE
Pour :

Philippe BARBEDIENNE
Président SEPANSO Gironde
Vice-Président SEPANSO Aquitaine
Pour :

CONTACTS
www.fibois-landesdegascogne.fr
www.sepanso.org

CONSEIL FORESTIER

Un nouvel outil de gestion pour les Groupements Forestiers

Parmi les prestations proposées par nos services Conseil, le « Suivi de propriété » est très apprécié de nos adhérents, car il leur permet de bénéficier d'un accompagnement professionnel optimisé pour les aider dans la gestion de leur forêt : programmes de travaux, fiscalité, suivi de contrats (chasse, assurance...), accompagnement dans l'administration de sociétés (Groupement Forestier, Groupement Foncier Rural, SCI...).

C'est dans ce cadre que **votre coopérative a développé une application appelée « Fougères », spécifique à l'administration des sociétés, en particulier des Groupements Forestiers.** Elle apporte un service de qualité, pour répondre précisément à toutes les obligations fiscales et statutaires : gestion des sociétaires, des parts sociales, des assemblées (convocations et rapports), déclarations et impositions individualisées par associé.

Cette application a été étudiée pour s'adapter à de nombreuses situations statutaires quelles que soient la taille ou la complexité du groupement. De plus, un nouveau module de gestion de compte et de déclaration de TVA viendra prochainement compléter la gamme de service de cet outil de gestion.

Des réunions de présentation de « Fougères » pourront être organisées sur les différents territoires d'Alliance. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec les équipes Conseil de votre agence.

ACTU'TECHNIQUE

ROTTNE H8 : un investissement prometteur pour nos adhérents !

Cette abatteuse, spécialisée dans la récolte de petits bois, vient de rejoindre le parc matériel du groupe Alliance en 4 exemplaires. Idéale de par son petit gabarit, elle peut se faufiler facilement au milieu des jeunes peuplements, tout en limitant l'impact au sol des travaux d'exploitation. Moins consommatrice en carburant qu'une abatteuse « standard », elle permet également d'améliorer le bilan carbone des interventions pour lesquelles elle est adaptée.

Ces machines sont actuellement à l'oeuvre dans les parcelles incendiées de Gironde et seront demain à disposition de nos adhérents pour réaliser les éclaircies des peuplements reboisés dans le massif des Landes de Gascogne suite à la tempête Klaus.

Pour conduire ces nouveaux engins et relever les défis de demain, nos jeunes chauffeurs suivront une formation approfondie en interne, grâce au savoir-faire de leurs collègues plus expérimentés.

Caractéristiques techniques

- **Poids : 10 tonnes**
- **Largeur : 2,52 m**
- **Diamètre de coupe maximum : 30 cm**

Alliance infos est une publication du **Groupe ALLIANCE Forêts Bois**
Siège social : 80-82 route d'Arcachon - Pierroton - CS 80416 - 33612 CESTAS CEDEX
CONTACT : Tél. 05 40 120 100 - contact@alliancefb.fr - www.allianceforetsbois.fr
Directeur de publication : Stéphane VIÉBAN - **Responsable de la rédaction :** Nathalie BOURMAUD
Crédit photos : Alliance Forêts Bois / DFCI Gironde / France Douglas-Yoann Portejoie - J.C DUPUY / Adobe Stock / Sources cartographiques : GIP ATGeRI-IGN-ONF
Conception graphique : Alliance Forêts Bois - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement